



REGLEMENT VIDE GRENIER AS CORNIER

15 mai 2022



- **En fonction des restrictions demandées au moment du vide grenier (distanciation, fréquentation, etc..), celui-ci pourra être annulé jusqu' au dernier moment.**
- **En cas d'annulation pour raisons sanitaires, votre inscription vous sera restituée.**
- Le vide grenier est ouvert aux professionnels et aux particuliers. Il est implanté, sur le stade stabilisé.
- Chaque emplacement dispose d'une surface d'exposition de **15 m² (6m linéaires x 2.5m de profondeur)**, avec une place réservée pour le véhicule à l'arrière de chaque emplacement (6m×2.3m).
- **Le tarif de l'emplacement reste identique aux années précédentes : 26 €**
- L'installation des exposants est réalisée le jour même, **entre 05h30 et 09h00**, par ordre d'arrivée (les emplacements étant attribués au préalable par l'organisateur). Au-delà de ce créneau horaire, l'A.S. Cornier se réserve le droit de réattribuer l'emplacement non occupé.
- La pièce d'identité mentionnée sur le coupon de réservation sera exigée à l'entrée le jour de la fête.
- Les règlements émis pour les réservations ne pourront être réclamés pour remboursement sauf cas énoncés ci-dessus.
- L'A. S. Cornier décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel.
- L'exposant s'engage à :
 - **Laisser son emplacement propre à son départ, pas de déchets, d'objets non-vendus, de mégots, etc...). Les feux et barbecues sont interdits.**
 - **Ne pas détériorer le sol du stade de football stabilisé. Toute fixation au sol est proscrite.**
- La vente de boissons et de nourriture est strictement interdite.
- Une buvette et une sandwicherie sont présentes au cœur du vide grenier.
- Les emplacements sont réservés et attribués dès réception du règlement et du coupon réponse ci-dessous.
- Toute inscription incomplète (absence de règlement ou de pièce d'identité) ne sera pas prise en compte.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Remplir lisiblement et en majuscules le bulletin ci-dessous et le retourner à :
BOUCHARDY Vincent – 240 Route du marais – 74800 CORNIER

Nom : Prénom : Téléphone :

Adresse :

Code Postal : Commune :

E-mail (Majuscule) :@.....

Nombre d'emplacements (6m x 2.3m=15m²) : Prix à payer (26€ l'emplacement) :

Déclare sur l'honneur :

- ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du code du commerce),
- la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du code pénal)

Signature :

Documents à fournir obligatoirement avec ce bulletin :

- **Photocopie RECTO/VERSO Pièce identité pour un particulier**
- **Photocopie de l'attestation professionnelle pour un professionnel**
- **Règlement en espèces ou par chèque (à l'ordre de l'AS Cornier)**

Dès réception des pièces ci-dessus, une confirmation par SMS ou Email vous sera envoyé.

Renseignements complémentaires au 06.12.13.86.18 (entre **18h00 et 20h00**) ou fvm74800@gmail.com